



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E650

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2027

ÉDITÉ LE

21/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/1988

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015  
700 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC METZ 344655642 88B292

Siret : 344 655 642 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8926 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1/218672

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1/274374

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : SANICHAUF

RUE EDOUARD BRANLY  
ZONE INDUSTRIELLE  
BP N° 20290

57400 SARREBOURG

Téléphone : 03 87 25 71 71

Portable : 03 87 25 71 73

Fax : 03 87 25 71 70

Site Internet :

E-mail : c.gindre@sanichauf.fr

Responsabilité légale :

BALLIET GILBERT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 58

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/04/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	04/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/09/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	18/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/09/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/09/2025
o Ventilation mécanique	04/04/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.